

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Numéro de séquence / séance	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>		
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>Bloc 1 : Réaliser un état des lieux initial géologique, technique et patrimonial</b>					
<b>Élaboration du diagnostic patrimonial</b>	Caractériser les matériaux en s'appuyant sur une approche géologique afin de localiser leur aire de mise en œuvre.	B1 - S1.1 et 2		- Les caractéristiques mécaniques de la pierre sont identifiées. - Le vocabulaire technique est maîtrisé. - Ces spécificités sont rapportées à des aires géographiques, qui peuvent être géolocalisées.	
	Identifier l'architecture des bâtiments en utilisant ses acquis en matière d'histoire des couvertures afin de préserver les spécificités patrimoniales propres à chaque aire géographique et culturelle.	B1 - S2.1, 2 et 3		- Les styles et les architectures sont distinguées et géolocalisées. - Les différentes spécificités de pose liées aux terroirs sont identifiées. A partir de la mobilisation de tous ces éléments, une approche patrimoniale est réalisée. Celle-ci permet d'assurer la mise en œuvre d'une couverture qui respecte la localisation et les usages locaux.	
<b>Examen physique patrimonial du bâtiment</b>	Réaliser un diagnostic technique à partir de la lecture des plans et de documents, afin de déterminer les surfaces de l'ouvrage et le plan d'implantation du chantier dans le respect des règles de sécurité.	B1 - S3.1, 2, 3 et 4		- Questionnaire illustré - Étude de cas	- Les différentes normes d'un plan sont maîtrisées et peuvent être analysées (masse, détail, coupe, organisation de chantier, échelles, conversions, pentes, degrés et pourcentages, mètres simples de couverture permettant le calcul des éléments tels que gouttiers, rives...). - À partir du plan, l'organisation du chantier est comprise et mise en œuvre : les zones de taille, de stockage et de calibrage sont prévues. - Les couloirs de circulation sont prévus. - Le liant choisi est adapté. - Le vocabulaire technique est maîtrisé.
	Identifier les différentes pathologies relatives aux matériaux, à leur mise en œuvre et au support en utilisant ses acquis et son expérience professionnelle afin de garantir la pérennité des ouvrages.	B1 - S4.1		- Les pathologies potentielles liées aux lauzes sont connues et les moyens de fiabilisation sont maîtrisés. - Les pathologies liées à une mauvaise mise en œuvre des lauzes sur le toit sont repérées et les moyens de les éviter sont connus. - Les pathologies liées au support sont identifiées et connues.	

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Numéro de séquence / séance	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc 2 : Mettre en œuvre une couverture en lauze schiste</b>				
<b>Préparation de la nouvelle couverture de lauze de schiste.</b>	<b>Maîtriser le process de démontage de l'ancienne toiture en veillant au respect des consignes de sécurité afin de limiter les manutentions et de respecter la répartition des charges.</b>	<b>B2 - S1.1, 2 et 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire illustré</li> <li>- Mise en situation professionnelle</li> <li>- Entretien avec le jury pendant la mise en situation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les EPI sont portés et les éléments de protection contre les agressions extérieures sont utilisés.</li> <li>- Les règles d'usage d'hygiène et de sécurité sont respectées (gestes et posture, déplacement sur le toit).</li> <li>- La réglementation en vigueur relative au travail en hauteur (échafaudage, nacelle...) est maîtrisée.</li> <li>- Le matériau est manipulé avec soin et respect.</li> <li>- Les risques liés au démontage sont maîtrisés et le process à suivre est compris et respecté.</li> <li>- Les différents modes de dépose sont identifiés selon la typologie du chantier.</li> <li>- Les techniques de démontage des lauzes utilisées sont adéquates et conformes pour préserver l'intégrité du matériau dans sa totalité.</li> <li>- Le tri et le stockage liés à la dépose sont respectés.</li> </ul>
	<b>Mettre en forme les lauzes à l'aide des outils et accessoires adéquats pour la taille afin de fournir un matériau taillé conforme à son affectation (gouttiers, rives débordantes, rives murales, noues ouvertes, faitage, lauzes de plain-carré).</b>	<b>B2 - S2.1, 2, 3, 4 et 5</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La fiabilisation du matériau est réalisée à partir des contrôles visuels (compacité, absence de diaclase marquée, de stratification...) et sonores (son clair et net).</li> <li>- L'utilisation des différents outils (marteau, têt, marteline, taillant, ciseau) et accessoires (support, enclume) est maîtrisée.</li> <li>- Le mode manuel de la taille est maîtrisé.</li> <li>- Les gestes de taille sont appropriés aux caractéristiques du matériau (épaisseur, résistivité...).</li> <li>- La forme donnée à la lauze est adaptée à sa destination sur la toiture : gouttier, rive débordante, rive murale, lauze de noue, lauze de plain-carré, faitage ...</li> <li>- La lauze est taillée tout en optimisant le matériau.</li> <li>- Une fois la lauze taillée, le candidat vérifie que l'action de taille n'a pas fragilisé la lauze.</li> </ul>
	<b>Créer le mode de fixation des lauzes (trous ou encoches) en examinant le matériau afin de bien positionner le(s) point(s) de fixation.</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes techniques de fixation sont maîtrisées.</li> <li>- Les outils sont mobilisés en fonction de la technique choisie.</li> <li>- Le matériau est analysé afin de déterminer l'emplacement du(des) trou(s) ou des encoches et en fonction de la destination de la lauze.</li> <li>- Le nombre de points de fixation est déterminé en fonction de la dimension et de la destination de la lauze.</li> <li>- Les principes pour que la position du trou ne fragilise pas la lauze sont maîtrisés et appliqués.</li> <li>- Une fois le mode de fixation créé, le candidat vérifie que l'action n'a pas fragilisé la lauze.</li> </ul>
	<b>Stocker les lauzes à partir d'un ordonnancement en fonction de leur caractéristique technique afin de préparer une utilisation rationnelle des lauzes.</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lauzes sont calibrées à partir de leur hauteur (2 cm en 2 cm maximum).</li> <li>- Les lauzes sont stockées en fonction de leur calibre et de manière progressive.</li> <li>- Leur ordonnancement est adapté aux besoins du chantier afin de limiter leur manutention.</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	Numéro de séquence / séance	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Mise en place de la couverture en lauze de schiste</b>	<b>Poser les lauzes sur volige selon les consignes de la hiérarchie, en respectant les règles de sécurité, afin d'assurer l'étanchéité.</b>	<b>B2 - S3.1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire illustré</li> <li>- Mise en situation professionnelle</li> <li>- Entretien avec le jury pendant la mise en situation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rang d'égout est réalisé dans le respect des consignes d'inclinaison. Le dimensionnement du gouttier est adapté. Le résultat final est stable, profilé et aligné. Les consignes de débord sont respectées en égout et en rive. L'égout de rive débordante est choisi parmi les plus larges.</li> <li>- Le premier rang est profilé, calé et fixé de manière conforme, dans le respect des consignes. L'inclinaison est au moins égale à celle de l'égout. Le chanfrein des chefs de base se situe dans la continuité de celui des lauzes d'égout. Les recouvrements latéraux sont respectés.</li> <li>- Les lauzes de plain-carré sont posées en respectant le traçage du pureau. L'alignement et la hauteur des lauzes respectent les consignes. Les recouvrements latéraux sont respectés. Le profil de la couverture est respecté et les lauzes ne déversent pas. Les lauzes sont calées et fixées de manière conforme.</li> <li>- La technique de réalisation d'une noue ouverte est maîtrisée et mise en œuvre. Les lauzes de noues s'intègrent et s'alignent dans le rang de lauze de courant qu'elles terminent. La mise en œuvre des lauzes et le mode de fixation sont conformes.</li> <li>- Les lauzes de rives débordantes sont posées, calées et fixées de manière conforme. Les pureaux et recouvrements latéraux sont respectés.</li> <li>- Les lauzes de rives murales sont posées, calées et fixées de manière conforme, leur étanchéité est réalisée dans le respect des consignes. Les pureaux et recouvrements latéraux sont respectés.</li> <li>- Les lauzes d'acîmage et les lauzes de faitage sont posées, calées, fixées et scellées de manière conforme.</li> </ul>
	<b>Traiter les points singuliers de la couverture en utilisant les techniques adéquates afin d'obtenir une couverture homogène et étanche de l'ouvrage.</b>	<b>B2 - S4.1, 2, 3 et 4</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les méthodes relatives au traitement des sous-égouts sont maîtrisées.</li> <li>- Les méthodes relatives au traitement du problème des toitures asymétriques (usage de la proportionnalité ; usage de rangs de rattrapage) sont maîtrisées.</li> <li>- Les spécificités liées aux égouts complexes sont maîtrisées et appliquées le cas échéant.</li> <li>- Les principes d'abergement de souche et de couronnement de cheminée sont maîtrisés.</li> <li>- Les principes de mise en œuvre d'une châtière de ventilation et d'un outeau sont maîtrisés.</li> <li>- Les principes de fixation et d'utilisation des crochets de service sont maîtrisés.</li> </ul>
	<b>Clôturer son intervention en effectuant le rangement du matériel et un nettoyage général afin de restituer le chantier conformément aux consignes.</b>	<b>B2 - S5.1, 2, 3, 4 et 5</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La remise en l'état du site est effectuée.</li> <li>- Le matériel, les matériaux et remblais résiduels sont enlevés.</li> <li>- Les principes de tri des déchets sont maîtrisés et appliqués le cas échéant.</li> <li>- Un nettoyage général est effectué et le terrain et/ou les passages sont restitués.</li> </ul>
<b>Entretien la couverture en lauze calcaire</b>	<b>Changer les lauzes défectueuses à la suite d'une inspection technique en utilisant les techniques et les outils adéquats afin de maintenir l'ouvrage en bon état.</b>	<b>B2 - S6.1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lauzes à changer sont remplacées avec les méthodes adéquates par des éléments adaptés en dimension et en épaisseur.</li> <li>- L'intégrité des lauzes voisines est respectée.</li> <li>- La zone d'intervention est nettoyée.</li> </ul>	
	<b>Démousser en utilisant les méthodes et outils adéquats afin de préserver les qualités techniques de l'ouvrage.</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes solutions de démoussage et leur technique de mise en œuvre sont maîtrisées.</li> <li>- La zone d'intervention est rendue en état.</li> </ul>	